



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Nationalité : _____ Sexe : Masculin/féminin
Adresse : _____ Code Postal : _____ Localité : _____
Tél. maison : _____ Gsm tireur : _____ Gsm parents : _____
Adresse mail tireur : _____ Adresse mail parents : _____
GSM : _____ Personne à prévenir en cas d'urgence: Nom et lien avec le tireur: _____
Personne(s) pouvant reprendre le mineur à la fin de l'entraînement : Nom, tél. et lien avec le stagiaire

IMPORTANT : *Aucun mineur ne peut quitter la salle à la fin de l'entraînement sans qu'une personne majeure et responsable du mineur ne vienne le chercher.*

CERTIFICAT MÉDICAL : La présentation d'un certificat médical n'étant plus obligatoire suivant les indications de la FFCEB, veuillez nous confirmer que la personne mineure ou vous-même êtes en parfaite condition physique et apte à la pratique de l'escrime.

A écrire en toutes lettres et signer à côté : **«Moi,....., certifie que je ou nom de la personne mineure, ne présente aucune contre-indication à la pratique d'un sport et de l'escrime en particulier**

Renseignements médicaux éventuels : _____

Montant à payer : Participation aux frais _____
Location de matériel _____
Déduction éventuelle _____
TOTAL A PAYER : _____

- . J'autorise les représentants du cercle à prendre toute décision utile en cas d'urgence.
- . J'autorise / je n'autorise pas la communication de mon adresse et /ou mon numéro de téléphone aux autres membres du club.
- . J'autorise / je n'autorise pas la publication de photos sportives dans les magazines et dans les médias.

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur et l'accepte.

En signant ce formulaire, j'autorise que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre d'être inscrit sur le registre des membres de l'asbl, sur tous les papiers d'assurance pris à mon nom (licence, assurance sportive...), que ces informations soient transmises au fédérations d'escrime nationales, européennes et internationales ainsi qu'à la commune dans lequel exerce le club (RGPD).

Libramont, le _____

Signature:
(Des parents pour les mineurs)



HORAIRES ET LIEUX DES ENTRAÎNEMENTS

NEUFCHÂTEAU : Lundi : 17H30-18H30 : Débutants et intermédiaires (9 ans et +)
18H30-20H00 : Confirmés et compétiteurs

Jeudi : 18H00-19H30 : Débutants et intermédiaires (9 ans et +)
19H30-21H00 : Confirmés et compétiteurs

Vendredi : 18H00 - 19H00 : Ludo Escrime (4 à 8 ans)

Créneaux pour leçon individuelle sur inscription :

Lundi : 17H10-17H30 / 19H40-20H00

Jeudi : 17H40-18H00 / 20H40-21H00

Les leçons sont accessibles à ceux participant aux entraînements du lundi et du jeudi débutants et confirmés.

Calendrier de la saison sportive : À télécharger et à consulter sur le site WWW.ESCRIMENEUFCHATEAU.BE
sous l'onglet «Nos entraînements »

Participation aux frais : A consulter sur le site WWW.ESCRIMENEUFCHATEAU.BE
sous l'onglet «Inscriptions »

2 séances à l'essai : 10€ (déductible de la participation aux frais si affiliation)

IMPORTANT : *La participation aux frais, la licence sportive et la location du matériel sont dues intégralement et ne sont pas remboursables même partiellement suite à un arrêt en cours de saison*

Location matériel : 25€ lors d'une première inscription
90€ maximum à partir de la deuxième année

Matériel à acquérir : . Pour les 4 à 8 ans : 1 sabre en mousse (se renseigner au club)
. Pour les 9 ans et + : 1 fil de corps et 1 gant (se renseigner au club)

Versement uniquement sur le compte au nom du CE Libramont avec les coordonnées de l'escrimeur inscrit.

Compte bancaire : BNP : 001-7903565-81

IBAN : BE36 0017 9035 6581

BIC : GEBABEBB

Chaque tireur empruntant le matériel du club reçoit un sac numéroté contenant le matériel en prêt (masque, veste, sous-veste, coquille et veste électrique) à l'exception des armes qui ne sont pas louées et restent au club. Par mesure d'hygiène et comme le tireur doit arriver en tenue, ce sac peut être emporté au domicile du tireur après les entraînements sous **la responsabilité du tireur ou de ses parents**. **Toute perte de matériel est facturée au prix de remplacement neuf de celui-ci. Si arrêt en cours de saison, le matériel doit être rendu dans les 15 jours suivant l'arrêt définitif au plus tard sinon l'amende pour matériel non rendu sera d'application (voir conditions location matériel)**

Le tireur est tenu de nettoyer et de désinfecter régulièrement sa tenue (veste, sous-veste et masque) et de la remettre propre en fin de saison. Dans le cas où le matériel n'est pas retourné propre et en état une facturation de 30€ sera d'application.

Les bris de lame et toutes les réparations d'armes, de fils de corps et de tenues vestimentaires sont à charge des tireurs. Un tarif des différents frais de réparation et de remplacement de matériel est affiché dans la salle.

WWW.ESCRIMENEUFCHATEAU.BE